l'As de Trèfle

CHARTE DE LIVRAISON

- **La livraison est gratuite** dans le périmètre de la commune de Nouméa, pour toute **commande supérieure à 10 000 XPF.**

- **La livraison est gratuite** dans les communes du Grand Nouméa, pour toute **commande supérieure à 20 000 XPF.**

- La **livraison de tout matériel** (et notamment des coffres) dont le poids est **supérieur à 30 kg**, est effectuée par un prestataire et **est facturée** au client.

- Si la livraison est gratuite, elle est acheminée dans un endroit **unique.**

- La **préparation de commande par service** est facturée 1 200 XPF par service.

- Pour les **livraisons difficiles** (gros volumes, rames de papier...), l'accès doit impérativement être facilité aux livreurs. Ces livraisons doivent se faire en rez-de-chaussée ou en étage avec ascenseur, à condition que le livreur puisse se garer à proximité du lieu de livraison.

- A la livraison ou à la remise de commande, **aucun contrôle n'est effectué avec le client** car les marchandises ont été préparées par un agent puis contrôlées et emballées par un autre agent. En cas de litige, un contrôle de stock sera effectué.

- Toute livraison à un client comptant doit être réglée dès la remise des marchandises au client. Sinon, la marchandise doit être rapportée au dock. Aucun client comptant ne peut partir avec de la marchandise qui n'est pas réglée en totalité.

- Pour tout enlèvement de marchandise au « passe-prendre » du dock de Magenta, le client devra mentionner sur le bon de chargement : son nom et son numéro de téléphone.

Librairie
Papeterie
Beaux-arts
Maroquinerie
Multimedia

L'as de Trèfle
BP3493
98846 Nouméa Cdex
Nouvelle-Calédonie
Tél. 35 20 50
Fax 35 20 55

www.asdetrefle.nc

Magasin du Quartier Latin
13 Rue du Dr Lescour
Tél. 27 82 41
Ouvert en continu
du lundi au vendredi
de 7h30 à 17h45
Samedi de 7h30 à 12h15

Magasin de Magenta
202 Rue R. Gervolino
Tél. 35 28 50
Ouvert en continu
du lundi au samedi
de 8h à 18h

BAGAGE CALÉDONIEN

GL

Conditions générales de vente aux professionnels - BtoB

Date de dernière mise à jour : 09/07/2020

Article 1 – Généralité, objet et champ d'application

1.1 Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées « CGV BtoB ») ont pour objet de régir toutes ventes conclues entre la société As de Trèfle, société en nom collectif au capital social de 1 000 000 F (CFP) dont le siège social est sis à Nouméa (98800), 200 rue de Gervolino, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nouméa sous le numéro 77 B 061 093 (ci-après dénommée « Vendeur ») et le client professionnel « client non particulier» souhaitant acquérir les produits proposés à la vente par la société As de trèfle.

1.2 Les termes suivants, tels qu'utilisés dans les présentes Conditions Générales de Vente, auront la signification suivante : Le terme « Produit(s) » signifie tous les Produits vendus par notre Société. Le terme « Commande(s) » signifie toute Commande de Produits par le Client et acceptée par notre Société conformément aux dispositions des présentes Conditions Générales de Vente. Le termes « Client non-consommateur » signifient toute personne physique ou morale qu'elle soit publique ou privée qui agit à des fins qui entrent dans le cadre de son activité

1.3 Toute Commande de Produits implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV BtoB qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de notre Société.

1.4 Les présentes CGV BtoB s'appliquent à toutes les ventes de Produits par notre Société sauf accord spécifique préalable à la Commande convenu par écrit entre notre Société et le Client.

1.5 Tout autre document que les présentes Conditions Générales de Vente, et notamment les catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

1.6 Les présentes CGV annulent et remplacent les précédentes et sont les seules valables. Le fait que le Vendeur ne se prévale pas, à un moment déterminé, d'une quelconque disposition des présentes CGV ne vaut pas renonciation de sa part à s'en prévaloir ultérieurement.

Article 2 – Commandes

2.1 - Processus de commande
Le client pourra choisir sur le formulaire d'ouverture de compte client les « instructions d'achat ».
Trois possibilités sont proposées :

1- Sur présentation d'un bon de commande à entête de la société du client.
2- Avec la signature et le nom du demandeur soit directement sur le bordereau de débit soit sur une proforma (le contrôle d'identité étant impossible).
3- Par une validation électronique faisant suite à la saisie d'un panier sur notre site Internet, une demande de validation électronique (e-mail ou via l'espace dédié sur le site internet) est envoyée automatiquement au responsable achat désigné par le client.

Notre Société ne peut en aucun cas vérifier l'identité ou la signature des personnes autorisées à acheter sur le compte ouvert.
Attention l'instruction d'achat sera respectée par nos services, toutefois notre responsabilité n'est pas engagée pour le cas ou certaines personnes n'ayant pas l'autorisation d'effectuer des achats, se présenteraient en respectant une des options de ces instructions d'achats. Nous ne pouvons en aucun cas vérifier l'identité des acheteurs ni leur signature.

2.1.1- Commande en ligne
Sur le site Internet www.asdetrefle.nc la consultation des produits sans prix et sans possibilité de commande est accessible à tous.
Pour accéder aux prix de vente et passer une commande il faut être un client en compte chez l'As de Trèfle.
Pour passer une commande, il faut s'identifier. L'identifiant sera remis au client qui aura accepté les présentes conditions de ventes (paraphes, signature et bon pour accord), rempli un formulaire d'ouverture de compte et signé une autorisation de prélèvement.
Une fois identifié, le client remplit son panier en sélectionnant les articles qu'il souhaite commander, il précise le mode de livraison souhaité et enfin il valide son panier. Le flux dépendra ensuite des instructions d'achat choisies par le client. L'As de Trèfle se réserve le droit de refuser une ouverture de compte.

2.1.2 – Commande par proforma
La commande par proforma est faite par le client soit au magasin, soit par l'intermédiaire d'un commercial, soit par l'envoi d'un fax, ou encore sur notre site internet. Après contrôle de la proforma, le client la valide selon les instructions de commande qu'il a souhaité à l'ouverture de son compte. Il peut y avoir des différences entre la commande du client et la proforma (par exemple, articles non disponibles, pour lesquels nous proposons ou pas des remplaçants), il est donc impératif de contrôler ce document. La réservation des produits ne s'opère qu'à partir de la validation d'une proforma.

2.2 Modification

2.3.1 Les Commandes transmises à notre Société sont irrévocables pour le Client, sauf acceptation écrite de notre part.

2.3.2 Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une Commande passée par un Client ne pourra être prise en compte qu'après demande écrite du Client et accord exprès par notre Société. En cas de modification de la Commande par le Client, notre Société sera déliée des délais convenus pour son exécution.

2.3 Cession de Commande
Le Client ne pourra pas céder le bénéfice d'une Commande sans l'accord préalable et exprès de notre Société.

Article 3 – Livraisons

3.1- La commande peut être tenue à disposition du client, à notre entrepôt de Magenta, 202, rue Gervolino, ou livrée à l'adresse spécifiée par le client à l'ouverture de son compte, cette information est à préciser dès la demande de proforma. La commande peut être préparée en un seul ensemble ou en détail par service. Les préparations multiples sont facturées par service.

3.2- La société As de Trèfle offre un service de livraison gratuit :
- dans le périmètre de la commune de Nouméa à condition que votre commande soit d'une valeur supérieure à 10000 XPF et acheminée dans un endroit unique ;
- dans le périmètre du grand Nouméa pour toute commande supérieure à 20 000 XPF et acheminée dans un endroit unique.

Hormis ces deux cas les livraisons seront à la charge du client ainsi que la livraison de tout matériel (et notamment des coffres forts) dont le poids est supérieur à 30kg, qui est réalisée par un prestataire et facturée au client.

Pour les livraisons difficiles (gros volumes, rames de papier…), l'accès doit impérativement être facilité aux livreurs. Ces livraisons doivent se faire en rez-de-chaussée ou en étage avec ascenseur, à condition que le livreur puisse se garer à proximité du lieu de livraison.
A la livraison ou à la remise de commande, aucun contrôle n'est effectué avec le client car les marchandises ont été préparées par un agent puis contrôlé et emballé par un autre agent. En cas de litige, un contrôle de stock sera effectué.
Toute livraison à un client comptant doit être réglée dès la remise des marchandises au client. Sinon, la marchandise doit être rapportée au dock. Aucun client comptant ne peut partir avec la marchandise qui n'est pas réglée en totalité.
Pour tout enlèvement de marchandise au « passe-prendre » du dock de Magenta, le client devra mentionner sur le bon de chargement : son nom et son numéro de téléphone.
Par ailleurs, la société As de Trèfle se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel un litige en cours existerait.

3.3 Délai

3.3.1 La livraison s'effectue à l'adresse que vous avez indiquée lors de la passation de la commande ou, par défaut, à celle indiquée sur le formulaire d'ouverture de compte. L'As de Trèfle s'engage à vous livrer dans les 48 heures ouvrables à compter de la confirmation de commande. Toutefois, votre commande peut être tenue à votre disposition sous 24 heures ouvrables à notre entrepôt à Magenta. En cas de rupture de stock, le délai de réapprovisionnement est d'environ 3 mois. Les délais d'expédition ne débuteront qu'à partir de la date validation de de la commande par notre service commande.

3.3.2 Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenues ni à annulation des commandes en cours. Toutefois, si un mois après réclamation écrite du client, la marchandise n'a toujours pas été livrée, la vente pourra alors être résolue à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Le client obtiendra restitution de son paiement à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages et intérêts, au plus tard dans un délai d'un mois. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client a communiqué au vendeur des informations exactes sur les coordonnées du destinataire. En cas d'erreur, l'As de Trèfle ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer les marchandises en lieu et temps voulu. Toute annulation de commande, quel qu'en soit le motif, et acceptée par la société As de Trèfle fera l'objet d'un avoir. Aucun dédommagement relatif à cette annulation ne pourra être demandé. Les dépassements de délai de livraison pour raison de cas fortuit ou cause de force majeure, ou encore pour raison d'avarie non imputable au vendeur, ne pourront donner lieu à dommages et intérêts, à retenues ni à annulation des commandes en cours. Dans ce cas, les parties s'engagent mutuellement à se rapprocher afin d'étudier une solution amiable au dépassement de délai.

3.4 Risques
Sans préjudice des dispositions ci-après relatives à la réserve de propriété, nos Produits, expédiés en franco ou en port dû, voyagent aux risques et périls du Client dès leur remise au premier transporteur dès le départ de nos entrepôts.

3.5 Transport
Il appartient au Client, en cas d'avarie des Produits livrés ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout Produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les 3 (trois) jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 du code de commerce, avec notre Société en copie, sera considéré accepté par le Client.

3.6 Réception – conformités et réclamations

3.6.1 Toute réclamation portant sur les Produits, ne sera acceptée par notre Société que si elle est effectuée par écrit, en lettre recommandée avec AR, dans un délai de :
- 3 (trois) jours en cas de vices apparents ou de manquants pour le Client non-consommateur ;

Sont toutefois exclus des possibilités de retour, les Produits suivants :
– Les Produits non stockés sur notre Centrale Logistique et ayant fait l'objet d'un approvisionnement spécifique à la demande du Client ;
– Les Produits livrés en Kit (mobilier de bureau, chaises de bureau, etc.) s'ils ont été déballés ;
– Les coffres-forts et armoires-fortes ;
– Les cartouches d'impression de matériels bureautique si l'emballage d'origine est ouvert.

3.6.2 Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés.

3.6.3 Tout retour de marchandises, nécessite l'accord préalable de la société As de Trèfle et l'obtention d'un numéro de retour délivré par celle-ci au client, qui doit être très lisiblement inscrit sur tout colis retourné. Le retour des marchandises s'effectue aux frais, risques et périls du client. Les produits retournés par transporteur sans protection physique ou mal protégés ne pourront pas bénéficier de la garantie, il appartient donc au client de veiller à protéger et assurer le ou les produits retournés lors de leur transport. Les renseignements suivants sont généralement demandés : coordonnées précises, désignation de l'élément ou des éléments concernés, numéro de série, la panne ou le problème constaté et le numéro de facture ou de bon de livraison correspondant aux pièces décrites. Les marchandises doivent être retournées avec une copie de la facture et le numéro de retour figurant sur le colis, à l'adresse suivante : As de Trèfle 202, rue Gervolino 98800 Nouméa.
Lorsque sa demande aura été acceptée, le nouveau Produit lui sera envoyé dans les meilleurs délais sous réserve que le Produit retourné soit reçu en parfait état et dans son emballage d'origine non détérioré.

3.6.4 Si le Produit est affecté d'un vice apparent ou d'un manquant effectivement constaté par notre Société, le client ne pourra demander à notre Société que le remplacement du Produit non conforme et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celle-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la Commande.
La réception sans réserve des Produits commandés par le Client professionnel couvre tout vice apparent et/ou manquant. Toute réserve devra être confirmée dans les conditions prévues à l'article 3.6.1.

3.6.5 La réclamation effectuée par le Client dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le Client des Produits concernés.

3.6.6 La responsabilité de notre Société ne peut en aucun cas être mise en cause pour faits en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol, même si elle a choisi le transporteur.

3.7 Suspension des livraisons
En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 48 (quarante-huit) heures, notre Société se réserve la faculté de suspendre toute livraison en cours et/ou à venir.
Notre Société se réserve le droit d'annuler tout compte client n'ayant pas fonctionné depuis 4 mois

Article 4 – Prix
Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de l'acceptation de la Commande par notre Société, déduction faite, le cas échéant, de tout rabais, remise, ristourne applicable à ladite Commande.

Paraphe du client

GL

Tout impôt, taxe, redevance, coût d'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ou mobiliers seront facturés, le cas échéant, selon la réglementation en vigueur. Les prix indiqués sur nos tarifs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonctions des marchés qu'il nous est possible de passer avec nos fournisseurs.
Toute modification tarifaire sera automatiquement applicable à la date indiquée sur le nouveau tarif.

Article 5 – Paiement - retard

5.1 Le paiement se fera selon le mode prévu lors de l'ouverture du compte client.
- Si c'est un compte en paiement comptant, la marchandise doit être payée en totalité à la livraison ou par paiement en ligne sur notre site internet, toute marchandise non réglée ne sera pas remise.
- Si c'est un compte à paiement différé le délai de paiement est de 25 jours fin de mois à partir de la date de facture.

Toutes les Commandes que nous acceptons d'exécuter le sont, compte tenu du fait que le Client présente les garanties financières suffisantes, et qu'il réglera effectivement les sommes dues à leur échéance, conformément à la législation. Aussi, si notre Société a des raisons sérieuses ou particulières de craindre des difficultés de paiement de la part du Client à la date de la Commande, ou postérieurement à celle-ci, ou encore si le Client ne présente pas les mêmes garanties qu'à la date d'acceptation de la Commande, notre Société peut subordonner l'acceptation de la Commande ou la poursuite de son exécution à un paiement comptant ou à la fourniture, par le Client, de garanties au profit de notre Société.
En cas de refus par le Client du paiement comptant, sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier, notre Société pourra refuser d'honorer la (les) Commande(s) passée(s) et de livrer les Produits concernés, sans que le Client puisse arguer d'un refus de vente injustifié, ou prétendre à une quelconque indemnité

5.2 En cas de défaut ou de retard de paiement à l'échéance fixée notre Société pourra suspendre toutes les Commandes en cours, sans préjudice de toutes autres voies et moyens d'action, notamment judiciaire.

5.3 De convention expresse, et sauf autorisation de report préalable accordé par notre Société, le défaut de paiement d'une de nos factures à échéance entraînera d'une part l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues, quel que soit le mode de règlement prévu, et d'autre part, des pénalités de retard calculées sur la base d'un taux égal au taux d'intérêt légal X 3 fois.
Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'il soit nécessaire de le rappeler. En outre, toute somme non payée à échéance entraînera automatiquement et de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 15 % du montant commande pour frais de recouvrement. Une indemnité supplémentaire pourra être réclamée au Client si les frais de recouvrement réellement supportés par notre Société sont supérieurs au montant forfaitaire ci-dessus.

5.4 De même, 48 (quarante-huit) heures après envoi d'un courrier recommandé de mise en demeure resté sans réponse, notre Société pourra considérer la Commande comme résiliée de plein droit et demander la restitution des Produits.

5.5 Enfin, le Client devra rembourser toutes les sommes engagées par notre Société au titre des actions mises en œuvre et prévues par le présent article dont, notamment, les frais de procédure de recouvrement des sommes dues et les frais de transports des Produits restitués, ou autres.

Article 6 – Réserve de propriété

6.1 Nonobstant les dispositions ci-dessus relatives au transfert des risques, le transfert de propriété de nos Produits est suspendu jusqu'à leur complet paiement par le Client, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L. 621-122 du code de commerce.

6.2 De convention expresse, notre Société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses Produits en possession du Client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et notre Société pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.

6.3 Le Client ne pourra revendre les Produits non payés que dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise, et ne peut en aucun cas nantir ou consentir de sûreté sur ses stocks impayés. En cas de défaut de paiement, le Client s'interdira de revendre ses stocks à concurrence de la quantité de Produits impayés.

6.4 En cas d'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, les Commandes en cours seront automatiquement annulées, et notre Société se réserve le droit de revendiquer les Produits impayés.

Article 7 – Garantie

7.1- Généralités
Les produits techniques vendus sont couverts par une garantie commerciale As de trèfle.
Les produits techniques concernent uniquement les matériels électriques, électroniques, informatiques de type périphériques et la téléphonie.
Pour pouvoir bénéficier de la garantie commerciale As de trèfle sur le produit, le Client devra impérativement conserver la facture d'achat ou le ticket de caisse du produit. Les produits techniques, bénéficient d'un SAV As de trèfle.

7.2 – Conditions de la garantie commerciale As de trèfle
La facture d'achat ou le ticket de caisse du produit tient lieu de garantie.
Les produits bénéficient d'une garantie totale (pièces et main d'œuvre) pour la durée mentionnée dans le tableau ci-après :

Durée de la Garantie commerciale	Matériels concernés
Garantie 1 an	Téléphones Portables
	Tablettes
	Télécopieurs
	Imprimantes
	Ordinateurs portables
	Ordinateurs de bureau
	Petit Electroménager et TV
Garantie 6 mois	Destructeurs de documents
Garantie 3 mois	Tous autres appareils

Les produits suivants sont expressément exclus de la garantie commerciale As de trèfle :

- Les produits soldés ou en prix cassé ne sont pas garantis ;
- Le matériel étanche : le respect de la profondeur préconisé par les constructeurs étant impossible à contrôler ;
- Batteries, lampes, antennes télescopiques, casques de baladeurs, microphone, l'usure des têtes d'enregistrement, de lecture et les diamants et, plus généralement les consommables fournis avec les appareils ;
- Les données et/ou logiciel enregistres sur les appareils ;
- Les accessoires de jeu vidéo ;
- Les dommages causés par la foudre, par une surtension électrique et/ou l'utilisation d'une antenne défectueuse ;
- Les dommages causés par tous logiciels non fournis d'origine avec les appareils et par le branchement de périphériques non compatibles

Les réparations sont soumises aux conditions générales du SAV As de trèfle.

Tout appareil présentant des dysfonctionnements sera systématiquement contrôlé par notre service après-vente avant toute décision de prise en charge dans le cadre de la garantie commerciale, et éventuellement d'un échange. La garantie commerciale s'entend retour atelier – toute intervention hors atelier même sous garantie engendrera la facturation d'un déplacement selon le tarif en vigueur. Toute intervention de nos services sur un appareil en bon état de fonctionnement sous garantie, mais mal utilisé ou mal configuré par le client, sera facturée forfaitairement à hauteur d'une heure de tarif main d'œuvre en vigueur, correspondant au temps passé au contrôle de l'appareil.

7.3 – Garantie constructeur :
A l'expiration du délai de garantie commerciale As de trèfle, le client est invité à consulter le site internet du constructeur aux fins de vérifier si ce dernier offre ou non une garantie plus longue que celle offerte par le Magasin As de Trèfle. Dans ce cas, le client fera son affaire personnelle de l'expédition du matériel et prendra en charge les frais d'expédition du produit.

Article 8 – Informatique et Libertés

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 d'une part, et du Règlement Européen 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 d'autre part, il est rappelé que notre Société est responsable du traitement des données personnelles, que les données nominatives demandées au Client ont un caractère contractuel, qu'elles ont pour finalités le traitement de sa Commande et sont destinées à un usage interne par notre Société. Ces données personnelles nominatives sont le nom, le prénom, l'adresse, les coordonnées bancaires du Client professionnel. La non-fourniture de ces données aura pour conséquence l'impossibilité de la prise en compte de la Commande par notre Société.

Les destinataires de ces données seront notre Société, qui assure nos prestations logistiques, nos prestataires de transports dans le cadre de la livraison de la commande, nos partenaires financiers dans le cadre du paiement de la commande ainsi que l'hébergeur de notre site internet.
Le Client verra ses données personnelles conservées durant toute la relation contractuelle découlant de la Commande. Le Client pourra exercer auprès de la Société, son droit d'accès, de rectification, d'effacement, du droit à la limitation de son traitement, du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité desdites données. L'ensemble de ces droits s'exercera via l'adresse mail et/ou postale communiquées en première page du catalogue correspondant. A cet effet, le Client devra renseigner son nom et prénom, son adresse, l'entreprise au nom de laquelle il agit et le cas échéant et de son email. Le Client a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 9 – Force majeure
Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou cas fortuits déchargeant notre Société de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus : l'incendie, l'inondation, le cyclone, la guerre, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les épidémies, les barrages routiers, grève, rupture d'approvisionnement pour une cause non imputable à notre Société, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement imputable à nos fournisseurs.
Dans de telles circonstances, notre Société préviendra alors le Client par tout moyen de la date de survenance des événements, le contrat liant notre Société et le Client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement. Si l'événement venait à durer plus de 30 (trente) jours à compter de la date de sa survenance, le contrat de vente conclu par notre Société et son Client pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat de vente.

Article 10 – Renonciation
Le fait pour notre Société de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 11 – Droit applicable
11.1 - Les présentes CGV sont régies par les dispositions applicables en droit français. Tous les différends entre le Vendeur et le Client, de toute nature, seront soumis, sauf volonté contraire du Client et conformément aux dispositions légales applicables, à la compétence du tribunal du domicile du défendeur.
11.2 - Conformément à l'article L.211-3 du Code de la consommation, il est précisé au Client qu'il dispose de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Fait le 20/08/2021

Signature du client avec mention « J'accepte les présentes CGV-BtoB »

J'accepte les présentes CGV-BtoB